Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2014)
Heft: 2038

Artikel: Gruezi les petits : après Zurich, Argovie est le second canton à bannir l'allemand des écoles enfantines au profit du dialecte

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012737

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

proximité et doute que la baisse des prix se répercute jusqu'au consommateur. Le principe du Cassis de Dijon (DP 2008) introduit depuis trois ans dans la loi sur les entraves aux échanges n'a guère eu d'effet sur le terrain. D'ailleurs, qui se préoccupe d'une baisse de prix du litre de lait hormis les ménages pauvres qui sont politiquement sans voix?

L'Alea au congélateur

Difficile de comprendre la publication d'un rapport de 112 pages pour analyser un éventuel accord dont personne ne veut, sans rappeler le projet moribond d'accord sur le libre-échange agricole (Alea). Lancé par l'ancien directeur de l'Ofag, Hans Burger, avec quelques autres spécialistes et d'entente avec l'actuel directeur du même Ofag, Bernard Lehmann, ce projet avait pour but de préparer la Suisse à la libéralisation mondiale de l'agriculture programmée à l'OMC. En s'intégrant au marché européen, notre agriculture atténuerait l'inévitable choc de l'abandon du protectionnisme.

Le Conseil fédéral avait repris cet audacieux projet et entamé en 2008 des négociations avec Bruxelles. La menace de libéralisation à l'OMC ayant (provisoirement) disparu, Berne a gelé le dossier en réponse, notamment, à une motion signée par des parlementaires de tous partis demandant d'exclure l'agriculture des négociations avec Bruxelles. Aujourd'hui, l'Alea n'est plus guère soutenu que par un petit groupe de combattants de la première heure (DP 1977).

Pour éviter de se déjuger, le Conseil fédéral s'est efforcé, dans son rapport sur la libéralisation laitière, d'expliquer longuement que l'ouverture du marché à l'Europe était possible puisqu'il la préconisait en 2008. Voilà qui est fait. Le rapport est publié. Il sera rapidement oublié. Le Parlement à qui incombe de lui donner suite enterrera la libéralisation du lait.

Gruezi les petits

Après Zurich, Argovie est le second canton à bannir l'allemand des écoles enfantines au profit du dialecte

Yvette Jaggi - 19 May 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25819

Aux élections d'octobre 2012, les Démocrates suisses ont disparu du Grand Conseil argovien, où ils occupaient tout juste deux sièges sur 140. Quelques mois plus tôt, ils avaient déposé une initiative cantonale, revêtue de 3'673 signatures, demandant l'usage exclusif du dialecte (*Mundart*) dans les écoles enfantines du *Mittelkanton*.

Ce dimanche 18 mai, l'initiative a recueilli 121'587 suffrages, soit 55,5% des voix exprimées. Un score obtenu contre l'avis du Conseil d'Etat et du Grand Conseil qui recommandaient au peuple de rejeter une initiative que le parlement cantonal avait lui-même refusée en décembre dernier par 92 voix contre 34.

Après Zurich depuis 2011, le dialecte s'impose donc désormais en Argovie comme l'unique langue d'enseignement dans les premières années de scolarité. De l'avis des initiants relayés par l'UDC, cette exclusivité s'avère particulièrement efficace pour préserver une identité culturelle en ces temps de mondialisation accélérée et de tendance générale à la diversité. Il s'agit de retarder l'usage de la *«langue standard»* – en clair le *Hochdeutsch* – obligatoire dès l'école primaire et de contribuer ainsi à l'intégration des petits enfants et de leur famille.

Inversement, les partisans de la mixité des langues d'enseignement dès l'école enfantine observent que les plus jeunes font sans difficulté, comme en s'amusant, le double

apprentissage du dialecte et de l'allemand, bien souvent en plus d'une autre langue pratiquée à la maison. Ils se donnent sans peine un avantage précieux pour la suite de leur scolarité, pour leur intégration sociale et pour leur future vie professionnelle.

L'argumentation a de la force. Elle prévaut en tout cas dans 17 des 21 cantons alémaniques, dont les écoles enfantines ont pour mission de favoriser, ou du moins de rendre possible, l'accès à la fameuse *«langue standard»*. Partout où elles ont été lancées, les initiatives prescrivant l'usage exclusif du dialecte ont échoué, sauf à Zurich et maintenant Argovie.

Et pourtant, le *Mundart* tend à passer de l'oral à l'écrit, dans la vie personnelle tout au moins. Les jeunes n'envoient plus de SMS en *«bon allemand»*, nullement préoccupés par les carences du clavier ou de l'alphabet dialectal. Les messages sur les réseaux sociaux sont de plus en plus souvent formulés en dialecte. On n'en est pas encore aux lettres officielles, mais la presse populaire se hasarde au dialecte, même en dehors des périodes de carnaval. Et, pour faire plus suisse encore, Swatch a publié une édition en dialecte suisse alémanique de son rapport annuel pour 2012, un épais *Gschäftsbricht*de 220 pages, bien entendu téléchargeable.

De ce côté-ci de la Sarine, on peine à se représenter la force de la résistance de nos compatriotes alémaniques à ce qui leur vient d'outre-Rhin, à commencer par la langue ressentie comme élitaire et par les cadres bien formés et avides d'emplois payés au tarif suisse.

Et voilà comment l'école enfantine nous renvoie à la libre circulation. Le 9 février dernier, le canton d'Argovie a donné une majorité de 55,2% à l'initiative contre l'immigration de masse. Davantage qu'une coïncidence, de la continuité. Celle d'une idéologie portant la marque de l'UDC, très attentive à l'école comme forge de l'identité et de l'unicité helvétiques.

Convocation des actionnaires

Assemblée générale ordinaire de la SA des éditions Domaine Public

Rédaction - 16 May 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25777

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SA des éditions Domaine Public sont invités à l'assemblée générale ordinaire de la société lundi 2 juin 2014 à 18h30 au Buffet de la Gare, salon 2, à Lausanne.

Ordre du jour:

1. Ouverture de la séance et acceptation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2013
3. Rapport de gestion 2013: conseil d'administration et comité de rédaction
4. Rapport du réviseur, approbation des comptes et du bilan, attribution du bénéfice, décharge aux administrateurs
5. Election du conseil d'administration
6. Perspectives d'avenir
7. Divers

Les actionnaires qui n'auraient pas reçu par la poste la convocation qui leur a été adressée peuvent l'obtenir par un courriel à administration@domainepublic.ch.